

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

À PARTIR DU LUNDI 15 JUIN, LA MAIRIE ROUVRIRA EN ACCÈS LIBRE AU PUBLIC TOUS LES MATINS DE 8 H 45 À 12 H. LES APRÈS-MIDI, DE 13 H 30 À 17 H 15, L'ACCÈS SERA RÉSERVÉ AUX PERSONNES AYANT UN RENDEZ-VOUS.

Le standard répondra aux appels toute la journée, comme habituellement.

Les dépôts et retraits de pièces d'identité restent sur rendez-vous (*à prendre au 03 25 71 34 34*). L'état-civil continue également à recevoir le public exclusivement sur rendez-vous, à prendre au 03 25 71 62 27.

Les matins, l'accès au site sera limité à 7 personnes à la fois. Un point de désinfection des mains sera à disposition à l'entrée de la mairie. Les usagers sont instamment priés de venir masqués et avec leur propre stylo noir.



La mairie et le standard seront fermés à partir de 17 h le lundi 15 juin.

CONTACT PRESSE

Service Communication
com@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 71 63 14

Hôtel de Ville - BP 10082
La Chapelle Saint-Luc



www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc



www.twitter.com/LaChapelleStLuc



www.instagram.com/lachapellesaintluc



<https://www.youtube.com/user/LaChapelleSaintLuc>